

ALBERES EVASION SOREDE

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 SEPTEMBRE 2019

La séance est ouverte à 17 h 10. Le quorum est atteint 91 présents et 11 pouvoirs sur 163 adhérents. L'Assemblée Générale est présidée par **Claudine CANTALOUPE, Présidente sortante du club.**

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE :

Claudine remercie :

- les adhérents présents
- Monsieur le Maire, Yves Porteix et tout particulièrement pour la subvention accordée au club
- les membres du bureau, les animateurs, Emile Marzaleck, (Commissaire aux Comptes) et Arnaud Rochepeau (informaticien du club), pour leur travail.

Pour la saison 2018-2019 :

- 1220 km ont été parcourus sans compter la marche nordique, les randos-santé, les randos-culturelles et les petits séjours.
- 13000 photos ont été prises, Claudine remercie tous les photographes dont Bernard BB pour la réalisation du trombinoscope et la compilation de toutes les photos de la saison.
- 7 randos ont été annulées dont 2 pour cause de vigilance orange. ***Il est rappelé que l'animateur responsable de la rando prend connaissance de toutes les conditions météorologiques avant le départ, et, décide, en fonction de ces dernières, de maintenir ou non la sortie.***
- Des membres du club ont participé au nettoyage des talus sur la commune de Sorède un samedi matin, sous l'égide de la mairie
- Un partenariat, comme l'année précédente, a été établi avec l'école primaire de Sorède pour accompagner des sorties avec les différentes classes dans les environs de la commune. Il pourra être renouvelé cette année, en fonction de la demande de l'établissement scolaire. Claudine remercie toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour encadrer ces sorties (13 personnes).
- Le club a organisé : des randos-grillade, des randos-resto, la galette des rois, des randos de nuit organisées par Jacques et très appréciées par les participants aussi pour les agapes finales.
- La cotisation de la licence n'a pas augmenté pour cette saison. Il en sera rediscuté pour la future saison car la part revenant à la Fédération est de plus en plus importante.
- Sur les programmes des randos, une nouvelle couleur est apparue pour une nouvelle appellation. En effet, pour pouvoir encadrer les randos-santé, l'animateur doit avoir suivi le cursus correspondant dispensé par la Fédération et obtenir le diplôme. Jean Bobo ne disposant pas encore de cette qualification, il convient donc de nommer les sorties qu'il organise « randos-promenade culturelles » ce qui d'ailleurs convient très bien au thème des randos. Claudine rappelle qu'il est indispensable de s'inscrire au préalable et suffisamment à l'avance pour les randos-santé et les randos-culturelles car le nombre de places est limité entre 12 et 15 personnes.
- Divers séjours ont été organisés : L'Andorre en septembre 2018, Le Larzac à La Cavalerie en octobre 2018, le Circuit des Orchidées à Villasavary en mai 2019, le voyage en Crête pendant une semaine en juin 2019, les lacs de Matemale en juillet 2019, Belcaire et le brame du cerf en septembre 2019 et à venir fin septembre 2019 le séjour à Rupit. Claudine remercie tous ceux et celles qui s'investissent dans l'organisation de ces séjours.
- Le club a reçu aussi le groupe de Villasavary et un groupe de la Haute-Loire qui en retour a proposé de recevoir un groupe du club.

DIVERS :

- Rappel : La semaine de la randonnée aura lieu du 21 octobre au 27 octobre et le club va proposer 3 randos le mercredi 23 octobre. Une note d'information sera prochainement diffusée aux adhérents.
- Il est aussi possible de participer aux autres randos proposées durant cette semaine, en consultant les informations sur le site de la fédération.
- Le club participe aussi depuis deux étés à la RISC qui agit pour la prévention et la surveillance des feux dans le Massif des Albères. 10 membres du club ont participé. Claudine sollicite d'autres personnes à les rejoindre.
- Le Téléthon aura lieu le 7 décembre 2019 et le club compte sur la présence de plus grand nombre de participants.
- Concernant la marche nordique, Viviane sera absente pour une durée indéterminée. Susan ne pourra pas assurer la totalité des sorties. Claudine lance un appel à toute personne qui souhaiterait effectuer la formation qualifiante auprès de la fédération, les sorties devant être encadrées impérativement par un animateur ou une animatrice diplômé(e) pour des raisons de couverture au niveau de l'assurance.
- Accueil des nouveaux adhérents : Les adhérents nouvellement inscrits et présents sont invités à se lever.

RAPPORT FINANCIER :

La Trésorière, Danielle Girard, remercie les membres présents lors de cette assemblée.

Le rapport financier de l'association est satisfaisant. Les comptes ont été validés par le Commissaire Aux Comptes, Emile Marzaleck. Le quitus plein et entier est donné à la Trésorière par le Commissaire.

La Trésorière rappelle que les dossiers d'inscription ou de ré-inscriptions doivent être **COMPLETS** c'est-à-dire avec impérativement le **CERTIFICAT MEDICAL**, une enveloppe timbrée avec adresse de l'adhérent, la fiche d'adhésion et le chèque pour la cotisation. Dorénavant, les dossiers incomplets ne seront pas enregistrés auprès de la fédération.

DEMISSION :

Après 12 ans de bons et loyaux services au sein du bureau, Albert a souhaité démissionner. Claudine le remercie vivement et propose que l'assemblée se lève pour « faire le ban ».

VOTE :

Suite à la démission d'Albert, un appel à candidature a été lancé. Deux candidats se sont déclarés : ***Jocelyne BOUGLHAM et Bernard OMS***. Claudine les invite à se lever devant l'assemblée avant de procéder au vote, qui se déroule à bulletin secret.

PRISE DE PAROLE DE MONSIEUR LE MAIRE :

Pendant le dépouillement, Monsieur le Maire prend la parole pour remercier le club pour son invitation, exprimer le fait que ce club est une association qui compte dans la vie de la commune avec la participation à différents événements : Téléthon, accompagnement école primaire, la RISC, Cross de la St Martin. Il précise aussi que c'est l'association qui réunit le plus de participants lors de son assemblée générale.

RESULTAT DU VOTE :

Sur 103 Bulletins :

- **Jocelyne BOUGLHAM** : 37 voix
- **Bernard OMS** : 64 voix
- et 2 bulletins nuls.

Bernard OMS est élu membre du bureau.

DIVERS :

Claudine laisse la parole aux animateurs qui souhaitent proposer de futurs séjours : Lucien envisage à l'automne 2020, un séjour aux environs du lac de St Ferréol, et du seuil de Neurouze.

Lars donne les dernières informations pour le séjour à RUPIT de la semaine prochaine.

Claudine remercie William VERLEYEN, correspondant de l'Indépendant, pour sa présence.

ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT :

Les trois années du mandat de Présidente se terminent pour Claudine. Les membres du bureau se retirent pour élire leur nouveau Président. ***Didier VOITURON est élu à l'unanimité pour un mandat de 3 ans.***

Claudine annonce à l'assemblée, l'élection du nouveau président et lui souhaite le meilleur pour les responsabilités lui incombant désormais. A l'occasion de la passation de pouvoir, Claudine retrace toutes les années qu'elle a consacrées au bureau en tant que secrétaire, vice-présidente puis présidente et c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle quitte ses fonctions.

Le nouveau Président, Didier, prend la parole pour remercier Claudine pour son travail, son investissement. Il rappelle que cette fonction représente un travail quotidien, un engagement permanent pour que survive l'esprit du club.

CONCLUSION

La séance se termine à 18h 15. Tous les participants sont invités à se retrouver autour du traditionnel buffet campagnard.

LA PRESIDENTE SORTANTE,

Claudine CANTALOUPE

LE PRESIDENT ELU,

Didier VOITURON

LA SECRETAIRE,

Monique MALNOY